

Louis-Jean Rousseau

LA TERMINOLOGIE À QUÉBEC

Des premiers colloques scientifiques au Rint, en passant par le GIRSTERM et le CIRAL, comment les artisans de Québec ont fait progresser le « vaste chantier terminologique québécois ».

LA COMPARAISON OU LA CONCURRENCE entre Montréal et Québec semble avoir été, jusqu'à un passé récent, une constante de l'histoire du Québec. Il aurait donc été étonnant que la terminologie échappe à cette confrontation.

Mais que l'on se rassure, nous n'avons pas l'intention d'y ajouter notre contribution. Il s'agit plutôt, en cette année du cinquantenaire de la STQ, du 25^e anniversaire de la Section de Québec et à la veille du 30^e anniversaire de l'Office de la langue française, d'esquisser un tableau des activités terminologiques menées dans la capitale de la francophonie d'Amérique.

On peut néanmoins distinguer au Québec deux pôles géographiques de développement de la terminologie, Québec et Montréal, qui correspondent historiquement à deux écoles de pensée.

L'école de Montréal

La publication récente de l'ouvrage magistral de Jean Delisle, *Les alchimistes des langues*, relate dans ses détails la naissance de la terminologie à Montréal. Permettons-nous donc quelques raccourcis et allons à l'essentiel.

À Montréal, c'est avant tout pour répondre à des besoins de traduction et de rédaction que la terminologie s'est développée en tant qu'activité professionnelle. Bien avant la législation linguistique, les besoins terminologiques se sont fait sentir et, dans l'ensemble des professions langagières, le domaine terminologique s'est élaboré dès les années 60, autour de celui que d'aucuns ont appelé « le père de la terminologie », Robert Dubuc. Dans cette perspective, c'est surtout la fonction d'expression de la terminologie qui a été mise en évidence, principalement en contexte discursif.

L'école de Québec

L'adoption de lois à caractère linguistique allait amener une autre perspective. L'évolution « naturelle » de la situation linguistique du Québec a cédé le pas à l'aménagement linguistique, tant en ce qui a trait au statut qu'au corpus de la langue. Cette nouvelle dimension va devenir l'une des caractéristiques principales de ce que l'on a appelé *l'école québécoise de terminologie*.

Pour des raisons anecdotiques, cette école « aménagiste » s'est créée et développée à Québec, sous la direction de Jean-Claude Corbeil. Un Office de la langue française avait été institué à Québec en 1961 et c'est à cet organisme qu'a été confié le mandat d'aménagement linguistique par les lois 63 et 22, et par la Charte de la langue française.

La systématisation de la francisation et les immenses besoins terminologiques conséquents ont nécessité l'injection de moyens importants de façon à doter le Québec des ressources terminologiques du monde francophone et, par conséquent, l'adoption de principes d'intervention et de méthodes propres à favoriser l'atteinte de ce nouvel objectif d'implantation systématique de la terminologie française dans tous les domaines d'activité.

Ce sont donc l'ensemble des fonctions de la terminologie qui dans cette approche ont été mises en lumière : aux fonctions conceptuelles et linguistiques, qui se sont imposées d'emblée, se sont ajoutées des fonctions socio-économiques et socio-politiques.

Les fondements

Au tournant des années 70, la diffusion des connaissances sur la terminologie en tant que discipline scientifique faisait défaut. C'est dans des conditions difficiles que l'Office a dû découvrir ce qui s'était fait ailleurs pour mieux définir ses choix fondamentaux. Deux sources sont venues alimenter la détermination des principes de travail : la lexicographie française dans son ensemble et, de l'école de Vienne, Wüster – le Saussure de la terminologie -, avec l'utilisation de l'approche systématique dans l'étude des notions et de leurs dénominations.

C'est à Québec ou dans la périphérie que se sont tenus les premiers colloques scientifiques sur la terminologie, lesquels ont permis à l'Office, mais aussi à l'ensemble de la profession, de déterminer les options fondamentales.

Quelques dates ont jalonné cette démarche : *Les données terminologiques* (Baie Saint-Paul) en 1972, *La normalisation terminologique* (Lac Delage) en 1973, *L'aménagement de la néologie* (Lévis) en 1974 et *La définition de la terminologie* (Lac Delage) en 1975, première série complétée par la tenue 1977 du grand colloque international de terminologie, à Pointe-au-Pic, et donc toute la profession parle encore.

Ces colloques auront contribué à créer des lieux de rencontre et de discussion qui se sont perpétués par la suite dans une autre série de rencontres, les colloques OLF-STQ (il y en a eu six), véritables incursions de l'école de Québec à Montréal, qui ont concrétisé la rencontre et la complémentarité des deux tendances.

Qu'est-il résulté de ces manifestations-événements?

Tout d'abord, l'adoption de principes de travail terminologique et la publication en 1978 d'une *Méthodologie de la recherche terminologique*, largement diffusée et utilisée et qui fait encore autorité non seulement au Québec, mais un peu partout à travers le monde.

Puis l'adoption par l'Office de la langue française d'une série d'énoncés de politiques qui soutiennent les choix terminologiques de l'ensemble de la profession au Québec. Aux préoccupations théoriques et méthodologiques sur la terminologie est venue s'ajouter au fil des ans une réflexion sur l'implantation de la terminologie et sur l'interaction producteurs-usagers en matière de terminologie, qui a donné naissance à *Terminogramme* et l'a alimentée de telle sorte qu'après 12 ans d'existence, elle maintient le cap et permet de diffuser auprès des langagiers une information scientifique et professionnelle de pointe.

La production terminologique

Part importante du vaste chantier terminologique québécois, les deux cents et quelques ouvrages terminologiques qu'a publiés l'Office ont touché de nombreux domaines et ont été largement diffusés. Et la gamme s'élargit sans cesse. Citons, à

titre d'exemple, la création prochaine d'une nouvelle collection dans laquelle seront publiés des guides « terminolinguistiques », qui couvriront à la fois les besoins dénominationnels et les besoins langagiers, en illustrant la terminologie en contexte. L'Office produit également, depuis quelques années, des outils d'implantation de la terminologie orientés vers le poste de travail, élaborés en contact étroit avec les utilisateurs.

Le fruit de l'ensemble de ces travaux a servi de base à la Banque de terminologie du Québec qui rassemble des centaines de milliers de fiches terminologiques et dont la création et l'exploitation auront permis la constitution d'un vaste réseau de production, d'échange et de diffusion des données terminologiques.

L'enseignement de la terminologie

Il va de soi que l'ensemble de ces éléments a servi abondamment à alimenter l'enseignement de la terminologie. À cet égard, on ne saurait passer sous silence la contribution de l'Université Laval en ce domaine.

Déjà présent dans plusieurs universités québécoises, l'enseignement de la terminologie en tant que discipline linguistique s'est introduit tardivement à Québec, vers la fin des années 70. C'est Guy Rondeau qui a introduit la recherche scientifique en terminologie à l'Université Laval par la création en 1978 du GIRSTERM (Groupe interdisciplinaire de recherche scientifique et appliquée en terminologie). Très rapidement, Guy Rondeau a su intéresser de nombreux chercheurs au GIRSTERM, et en collaboration avec l'Office de la langue française et le Secrétariat d'État, il a su pratiquer « l'ouverture à l'Est » en y faisant connaître les travaux de l'école « canado-québécois », selon son expression, et en diffusant au Québec les nombreux travaux réalisés en Europe centrale et en Europe de l'Est.

Le GIRSTERM, disparu avec son fondateur en 1987, nous a laissé une série imposante de publications dont certaines sont devenues des classiques. La recherche scientifique en terminologie se poursuit à présent au CIRAL (Centre international de recherche en aménagement linguistique), et l'enseignement s'inscrit dans les programmes de traduction et de linguistique.

Prospective

Si la terminologie à Québec a un passé, elle a surtout un avenir. Les besoins terminologiques ne cessent de croître, au fil du renouvellement des technologies, du développement des connaissances, des changements sociaux et culturels. À ce chapitre, trois tendances se dessinent.

Tout d'abord, la terminologie, qui n'a pas échappé à l'informatisation ni à la bureautisation, devient un secteur clé de ce que l'on appelle les industries de la langue. L'Office participe à cette évolution en s'associant à divers projets de développement technologique.

Par ailleurs, les besoins en matière de normalisation terminologique sont de plus en plus pressants, non seulement pour contrer le danger croissant de « babélisation », mais parce que le développement des systèmes experts et d'autres nouvelles technologies de l'information exigera de plus de précision. La pratique de l'Office en matière de normalisation s'inscrit dans un vaste mouvement en ce sens à l'échelle internationale.

Enfin, la modernisation de la terminologie française nécessitera un effort d'harmonisation internationale de plus en plus soutenu. Déjà dans les années 70 était né à Québec un premier réseau international de néologie dont les travaux ont été publiés dans la collection *Néologie en marche*. En 1985-1986, L'Office proposait la mise sur pied d'un nouveau réseau francophone. C'est à l'occasion du premier sommet de la francophonie qu'est né le Rint (Réseau international de néologie et de terminologie), qui regroupera bientôt quatorze pays ou États avant en commun l'usage du français. Les ambitions de ce réseau sont à la hauteur des défis à relever et, après quelques années de travail, le Rint compte à son actif plusieurs réalisations importantes dont une nouvelle revue consacrée à la terminologie : *Terminologies nouvelles*.

Ce bref survol, qui prend des allures de catalogue, peut sembler trop schématique. Chose certaine, les activités terminologiques du secteur public comme de la pratique privée dans la région de Québec ont des retombées dont l'impact déborde parfois largement ailleurs au Québec.